



## Droit rachat part SCI.....

Par **nicogrenoblois**, le **21/07/2014 à 18:41**

Bonjours voila mon soucis rrrnNotre maison familial est gérer par une S.C.I chaque membres ( nos parents) détiennent un certains nombres de parts. Chaque enfants de la generation du dessous a la possibilité de rachatter des parts a la SCI. rrrnLe problème est le suivant, certains des enfants n ont pas les finances pour acheter une ou plusieurs parts ( environ 700 euros) et les frais d ouverture des parts de la SCI. Aussi nous avons penser a nous regrouper a plusieurs pour acheter des parts au fur et a mesure. Ma question est la suivante sous quelle forme pouvons nous nous regrouper pour acheter des parts? en association? rrrnMerci pour votre aidernrnNicolas